

Direction générale des services
Centre administratif municipal
7, avenue Adrien Raynal
94310 Orly
01 48 90 22 52

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 16 DECEMBRE 2010

L'An deux mille dix, le seize décembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le neuf décembre deux mille dix, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame JANODET - Maire.

PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Philippe MENAGER - Hind BENAÏNI - Ghislaine PATRY - Farid RADJOUH - Paul FAROUZ - Nathalie BESNIET - Maurice CHAUVET - Jacqueline MARCONI - Jean-François CHAZOTTES - Catherine DUVERNOY - Alain GIRARD.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Gaston VIENS - Denis AZAN - Dahmane BESSAMI - Geneviève BONNISSEAU - Malikat VERA- Odette TERRADE - Pascale SOULARD - Thierry ATLAN -.

Absents représentés

**Monsieur Bakay MEZRHIR représenté par Monsieur Farid RADJOUH
Madame Claire CABRERA représentée par Madame Ghislaine PATRY
Monsieur Chérif ZEKOUANE représenté par Monsieur Dahmane BESSAMI
Monsieur Habib HASSOUNI représenté par Monsieur Alain GIRARD
Madame Monique KUCINSKI représentée par Monsieur Philippe MENAGER
Madame Geneviève LAVILLE représentée par Madame Jacqueline MARCONI
Monsieur Frank-Eric BAUM représenté par Madame Hind BENAINI
Madame Josiane DAUTRY représentée par Madame Malikat VERA
Madame Imène BEN CHEIKH représentée par Madame la Maire
Madame Nadia EL HADI représentée par Madame Pascale SOULARD
Monsieur Mohamed GHERBI représenté par Madame Odette TERRADE**

Absents non représentés

**Monsieur François PHILIPPON
Madame Elisa MORMIN
Monsieur Abdelkrim HELALA
Monsieur Mustapha NAIDJA**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Geneviève BONNISSEAU ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Madame Chantal BONNO, Directrice générale des services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20 h 36.

L'ordre du jour de la présente séance est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu de la dernière séance est présenté à l'assemblée et ne fait l'objet d'aucune remarque.

Les arrêtés pris par Madame la Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordée ainsi que la liste des marchés passés par procédure adaptée et par procédure formalisée ne font l'objet d'aucune remarque.

Communications de la Municipalité :

Madame la Maire remercie les 400 électeurs qui ont pris part au vote citoyen qui s'est tenu le 5 décembre 2010 sur le droit de vote aux élections municipales des étrangers.

Elle aborde ensuite les intempéries et les chutes de neige des 8 et 9 décembre. Plus de 30 tonnes de sable et de sel ont été répandues d'abord sur les chaussées des grands axes, puis sur les rues où passent les transports en commun ainsi qu'aux abords des gares, et enfin sur les voiries des différents quartiers. L'intervention rapide des services techniques n'a permis de juguler que de manière imparfaite l'impact des abondantes chutes de neige, la ville disposant des moyens habituels des agglomérations urbaines (en l'espèce deux sableuses et une lame) et non de ceux d'une commune de montagne.

Madame la Maire rappelle ensuite les principaux évènements du mois de décembre :

- L'inauguration de la nouvelle place du marché le samedi 11 décembre ainsi que la nouvelle installation du marché de Noël les 11 et 12 décembre.
- Ce même week-end s'est tenue la Journée de la solidarité au gymnase Desnos. 1 777 chèques solidarité ont été distribués aux Orlysiens.
- Plusieurs fêtes de fin d'année se sont déroulées dans les quartiers :
 - Samedi 18 décembre : dans le quartier des Navigateurs au gymnase Paul Eluard et dans le quartier de la Pierre au prêtre,
 - Mardi 21 décembre : Noël de l'AUVM à la Maison de l'avenir à Vasco de Gama.
- Le lundi 20 décembre sera signée la Charte pour la gestion urbaine de proximité dans les salons de la mairie, en présence de Monsieur Christian Rock, Secrétaire général de la Préfecture, de Monsieur Dambrine, Directeur général de Valophis Habitat et des élus et représentants des Conseils de quartier.

Madame la Maire souhaite exprimer sa solidarité à Monsieur Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Ile-de-France, face aux menaces d'invalidation de son élection en tant que Président de la région.

Madame la Maire souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous. Elle rappelle les festivités traditionnelles à savoir :

- Les vœux de Christian Favier, Président du Conseil général du Val-de-Marne, le mardi 4 janvier,
- Les vœux de la municipalité aux Orlysiens, le vendredi 7 janvier,
- Le banquet des retraités du 18 au 21 janvier, désormais dans les Salons de la Mairie.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5. Décision modificative n°4 de l'exercice 2010 du budget général.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions : 4 du groupe GCSAS (dont deux pouvoirs).

6. Décision modificative n°1 de l'exercice 2010 du budget annexe d'assainissement.

Adopté à l'unanimité.

7. Compte-rendu des virements de crédits pour dépenses imprévues de l'année 2010.

Adopté à l'unanimité.

8. Répartition de la subvention départementale aux associations présentant un intérêt local – année 2010.

Adopté à l'unanimité.
(les conseillers intéressés n'ayant pas pris part au vote)

9. Facturation annuelle au budget annexe d'assainissement du coût du personnel mis à disposition par la Ville.

Adopté à l'unanimité.

10. Budget primitif 2011 – budget général.

En complément de l'adoption du budget 2011 de la Ville et dans le souci de disposer d'une vision d'ensemble de ses moyens d'action, il est convenu que les budgets de ses établissements donneront lieu à une présentation au cours des prochaines séances du Conseil municipal.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions du GCSAS

11. Budget primitif 2011 – Approbation du budget annexe d'assainissement et fixation de la redevance communale d'assainissement.

Adopté à l'unanimité.

12. Budget primitif 2011 – Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP).

Adopté à l'unanimité.

13. Revalorisation des tarifs des frais de nettoyage des déjections canines aux frais des contrevenants pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité.

14. Actualisation des tarifs de la redevance spéciale pour les déchets industriels banals pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité.

15. Actualisation des tarifs pour enlèvements d'office de dépôts sauvages pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité.

16. Tarifs de la piscine municipale pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité.

17. Convention d'objectifs et de financement relative à la Prestation de service accueil de loisirs avec la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne.

Adopté à l'unanimité.

18. Garantie d'emprunt en faveur de l'association Aide d'urgence du Val-de-Marne pour le financement des travaux sur le bâtiment situé 53, avenue Adrien Raynal à Orly.

Adopté à l'unanimité. Madame PATRY ne prenant pas part au vote compte tenu de sa qualité de membre du Conseil d'administration de l'association AUVM.

19. Démocratie de proximité – Modification de la charte des conseils de quartier.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions du GCSAS

20. Avis du Conseil municipal d'Orly sur le débat public sur le réseau de transport public du Grand Paris et l'interconnexion sud des lignes à grande vitesse.

Pour tenir compte des débats du Conseil municipal, la délibération est rédigée comme suit :

Article 1 : **APPROUVE** le cahier d'acteur de la ville d'Orly ci-annexé, commun aux deux débats publics, projet d'interconnexion sud des lignes à grande vitesse et réseau de transport public du Grand Paris.

Article 2 : **APPROUVE** la création d'une nouvelle voie dédiée aux TGV projetée par Réseau ferré de France, en demandant que des garanties soient apportées en termes d'impact de ses tracés sur les riverains.

Article 3 : **CONSIDÈRE** indispensable la prolongation de la ligne 14 du métro jusqu'à l'aéroport, avec une connexion à la ligne C à la station Pont de Rungis.

Article 4 : **AFFIRME** la nécessité de réaliser le tramway sur la RD5 depuis Paris jusqu'à l'aéroport d'Orly.

Article 5 : AFFIRME que la nouvelle gare TGV devra être la plus accessible possible à tous les franciliens, en connexion avec les transports publics : ligne C, ligne 14, tramway RD5 et qu'elle devra participer au développement économique et urbain de l'Opération d'Intérêt National du SENIA et du projet « Cœur d'Orly ».

Article 6 : DEMANDE que cette réflexion à long terme, s'accompagne de l'amélioration à court terme de la qualité du réseau existant, en particulier de celle de la ligne C du RER.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions du GCSAS

21. Présentation du rapport annuel d'activité et du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable présenté par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

Dont acte

22. Présentation du rapport d'activité du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) pour l'année 2009.

Dont acte

QUESTIONS DIVERSES

Madame SOULARD exprime le souhait que d'autres initiatives prolongent la votation citoyenne sur le droit de vote des étrangers du 5 décembre. Madame JANODET précise que le travail engagé va effectivement se poursuivre, notamment par un débat au printemps avec tous les partis et toutes les associations en vue d'une mobilisation des relais d'opinion.

La séance est levée à 22 h 37

Geneviève BONNISSEAU

Secrétaire de séance

Christine JANODET

Maire
Conseillère générale du Val-de-Marne